

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES**

\*\*\*\*\*

**Séance ordinaire du 01 décembre 2016**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b> Afférents au Conseil Municipal : 11 En Exercice : 11 Ayant pris part à la délibération : 7	Date de la convocation 25.11.16 Date d'affichage de la présente délibération 01.12.16
Numéro de délibération : 59-2016	

Le premier décembre deux mille seize à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

**Présents** : - M. MARTINEZ Gérald - M. ALLEMAND Philippe - Mme BOUNOUS Sophie - M. GARCIN Bernard - Mme MAUPETIT Audrey - M. MICHEL Jean-François M. VINCENT Théo  
**Absents** : - M. BLONDEAU Emmanuel - M. CHRISTINY Antoine - M. POURROY Pierre - Mme SALSANO Martine

Le Conseil Municipal a désigné Mme MAUPETIT Audrey pour assurer les fonctions de secrétaire.

**Objet** : Avenant au Marché de Maîtrise d'Œuvre de l'aménagement de l'esplanade, de l'espace public devant les commerces avec diversification des activités

Monsieur le Maire rappelle le marché de Maîtrise d'Œuvre relatif aux travaux d'aménagement de l'esplanade, de l'espace public devant les commerces avec diversification des activités signé avec le bureau d'études MG CONCEPT INGENIERIE le 16 octobre 2015.

Sur ce marché l'enveloppe financière était de 29 800.00 € H.T.

Compte tenu de l'augmentation du montant des travaux validés :

Pour mémoire, le montant initial était de 200 000 €HT par tranche de travaux soit un total de 400 000 €HT pour l'opération ; à ce jour, les montants des travaux contractés s'élèvent à 754 516.53 €HT en deux tranches fonctionnelles ;

Et conformément au marché de Maîtrise d'œuvre contracté, notamment l'article B1 de l'acte d'engagement valant CCP ;

Il convient d'établir un avenant à ce contrat :

Montant initial du marché	=	29 800.00 € H.T.
Avenant	=	26 471.92 € H.T.
Montant final du marché	=	56 271.92 € H.T.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur cet avenant.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- considérant et approuvant cet avenant d'un montant de 26 471.92 € H.T.,
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents subséquents.
- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Ainsi Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,  
Gérald MARTINEZ



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ..... et publication ou notification du .....	ARRIVÉE <b>13 DEC. 2016</b> Bureau du Courrier N°1
---	--